



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cardiologie

Question écrite n° 126890

Texte de la question

M. Jean-Louis Christ appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'extension du fléau que constitue l'hypertension artérielle (HTA) en France. Celle-ci concernerait entre 10 et 15 % de la population française, soit plus de 11 millions de personnes, selon une enquête récente menée par le comité français de lutte contre l'hypertension artérielle. Considérant les complications nombreuses qui peuvent découler de l'HTA, qu'elles soient de nature cardiaque (insuffisance coronarienne, infarctus du myocarde), neurologique (accident vasculaire cérébral hémorragique, démence athéropathique) ou rénale (néphroangiosclérose) et les accidents gravidiques qu'elle favorise (éclampsie, mortalité périnatale), elle constitue un problème majeur de santé publique. Il lui demande quelles mesures de prévention et de dépistage le Gouvernement entend prendre pour renforcer la lutte contre l'hypertension artérielle.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Christ](#)

Circonscription : Haut-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 126890

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 janvier 2012, page 826

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)